

RÉGLEMENTATION DE LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS AU NIVEAU NATIONAL

1 IAEA SAFETY FUNDAMENTAL
1 IAEA SECURITY FUNDAMENTAL

"...The prime responsibility for safety and security rests with the operator..."

2 IAEA GENERAL & SPECIFIC SAFETY REQUIREMENTS

"...all radioactive waste can potentially harm people and the environment, and must be safely and securely managed to reduce any associated risks to acceptable levels..."

21 IAEA GENERAL & SPECIFIC SAFETY GUIDES

"Radioactive waste must be managed in such a way as to avoid imposing an undue burden on future generations..."

2 IAEA SECURITY RECOMMENDATIONS

"The responsibility of a State for ensuring that nuclear material and other radioactive material are adequately protected extends to the secure management of radioactive waste."

Les gouvernements nationaux et locaux élaborent et font appliquer des règles concernant la sûreté du transport, du traitement, de l'entreposage et du stockage définitif des déchets radioactifs ainsi que leur classification. Ces règles visent à protéger les personnes et l'environnement et à fournir un cadre juridique et réglementaire dans lequel la gestion des déchets radioactifs peut être planifiée et mise en œuvre de manière sûre.

La réglementation des déchets radioactifs prévoit aussi qui est responsable pour quoi à chaque étape du processus de gestion de ces déchets et elle définit le processus de prise de décisions optimal tout au long des différentes phases dans la vie de l'installation de déchets, dont la conception, l'exploitation et la fermeture ou le déclassement.

Les règlements, qui sont établis et appliqués par une entité gouvernementale indépendante au niveau national/local, traitent aussi des modalités autorisées pour le financement de l'installation de déchets, de la politique de recrutement, des modalités et du degré de participation de parties extérieures à l'installation, de l'endroit où celle-ci peut être construite et des mesures à prendre pour protéger les personnes qui y travaillent.

L'AIEA est tenue essentiellement de fournir des conseils et des recommandations lorsqu'elle est sollicitée.

Sur les 162 États Membres de l'AIEA, ils sont nombreux à se servir des normes de sûreté de l'AIEA sur les déchets radioactifs comme modèle pour élaborer leurs propres règlements à caractère contraignant. Ces normes, qui sont vérifiées par des experts, se fondent sur les bonnes pratiques internationales.

Les règlements sur la gestion des déchets radioactifs diffèrent d'un pays à l'autre, suivant la structure juridique nationale de l'État Membre et la complexité et l'importance des installations de gestion des déchets radioactifs, de leurs activités et de leurs stocks. Par exemple, les règlements sur la gestion des déchets radioactifs dans des pays dotés d'un programme complet de cycle du combustible comprenant des réacteurs différeront de ceux qui sont appliqués dans des pays où le stock de sources radioactives retirées du service est restreint.

Division de la sûreté radiologique et de la sûreté du transport et des déchets de l'AIEA et Sasha Henriques, Bureau de l'information et de la communication de l'AIEA